

# L'éducation au Burkina Faso





**MALI**

**NIGER**

**BURKINA FASO**

**Ouagadougou**

**Bobo-Dioulasso**

**BÉNIN**

**GHANA**

**TOGO**

**CÔTE  
D'IVOIRE**

Échelle 200 km

**OCÉAN ATLANTIQUE**

# Analyse historique

---

Comme la majorité des pays d’Afrique, le Burkina Faso a hérité d’un système éducatif suivant le modèle de son ancienne métropole. Depuis l’indépendance, plusieurs coups d’État ont marqué l’histoire politique du pays, mais les gouvernements successifs ont mené des politiques éducatives restées proches du système français, avec quelques adaptations à la réalité socioculturelle burkinabè plus ou moins sensibles (prise en compte des langues nationales, enseignement de l’histoire du pays, etc.). La réalité continentale de ce pays de 274 200 km<sup>2</sup> implique un manque considérable de ressources hydrauliques, problème accentué par le climat tropical soudanien qui n’offre que quatre mois de saison de pluies pour huit mois de saison sèche. Par ailleurs, on peut noter qu’une part importante de la population est jeune : sur les 12,4 millions d’habitants en 2003, 47,7% étaient âgés de moins de 15 ans<sup>1</sup>.

## Histoire sociopolitique

La période pré-coloniale connaît le règne de l’Empire Mossi sur la majorité du territoire actuel. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, une pénétration islamique arrive par le Nord du pays. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la France institue un protectorat sur le royaume Mossi. En 1932, une partie du sud et du centre du pays est annexée à la colonie de Côte-d’Ivoire, dans l’objectif de fournir la main-d’œuvre nécessaire au travail d’exploitation des plantations et à la réalisation du chemin de fer de la ligne Ouagadougou-Abidjan.

La Haute-Volta accède à l’indépendance le 5 août 1960. Son premier président est Maurice Yaméogo, à la tête de l’Union Démocratique Voltaïque, parti unique. Les politiques d’austérité du gouvernement débouchent le 3 janvier 1966 sur un soulèvement populaire et le général Aboubacar Sangoulé Lamizana, alors à la tête de l’état-major des forces armées, prend le pouvoir. Un multipartisme à trois partis est instauré en 1970 et le principe des élections présidentielles à suffrage universel est adopté dans la Constitution.

En 1974, un coup d’État ramène les militaires au pouvoir jusqu’en 1977, date à laquelle la contestation populaire réclame

1/. PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2005, p. 247.

et obtient le retour du multipartisme. En 1978, le général Sangoulé Lamizana reprend officiellement la présidence de la Haute Volta, mais les réalités socioéconomiques entretiennent un mécontentement populaire latent. C'est ainsi qu'en 1980, des grèves initiées par les enseignants se généralisent, suite à l'augmentation des prix de denrées de base et au non-paiement des salaires qui paralysent la société.

Le 25 novembre 1980, Saye Zerbo arrive au pouvoir suite à un coup d'État militaire du Comité militaire de redressement pour le progrès national (CMRPN). En novembre 1982, suite à un nouveau coup d'État, le médecin militaire Jean-Baptiste Ouédraogo lui succède à la tête du gouvernement. Le capitaine Thomas Sankara est nommé Premier ministre au début de l'année 1983. Tout au long de cette année, ses interventions publiques (discours et meetings populaires) et ses rencontres avec d'autres leaders anti-impérialistes (il rencontrera notamment Fidel Castro au Sommet des « Non-Alignés » tenu en mars 1983 à New-Delhi) vont préfigurer la nouvelle orientation politique qu'il veut insuffler au pays. Dès le mois de mai de la même année, Thomas Sankara et les commandants Lingani et Zongo sont arrêtés par l'armée, mais plusieurs manifestations populaires sont alors organisées pour réclamer leur libération. Le 3 août 1983, une grande marche est organisée sur Ouagadougou et la « révolution » amène au pouvoir Thomas Sankara et ses partenaires du Regroupement des officiers communistes (ROC), parmi lesquels on retrouve l'actuel président du pays : Blaise Compaore.

Le parti qui gouverne alors est le Conseil national de la révolution (CNR). Un Régime d'exception est instauré et promet un retour à la valorisation et à la consommation des produits nationaux. Les valeurs phares sont celles de l'intégrité économique et politique. Le pays prend à partir de 1984 le nom de Burkina Faso, qui signifie littéralement « Patrie des Hommes intègres » dans les trois langues nationales que sont le Mooré (parlé dans le plateau central et alentours), le Dioula (parlé dans l'ouest du pays et très proche du Bambara du Mali) et le Foulfouldé (langue parlée dans le nord du pays). Durant cette période révolutionnaire, les Tribunaux populaires de la révolution (TPR) jouent un rôle de contrôle pour la transparence de la gestion du bien public par les responsables des services publics. Mais l'expérience est brutalement stoppée le 15 octobre 1985 : Thomas Sankara est assassiné lors d'un coup d'État qui amène au pouvoir

Blaise Compaore et le Parti pour la démocratie et le progrès (devenu en 1996 le Congrès pour la démocratie et le progrès – CDP).

En 1991 débute le multipartisme constitutionnel à la burkinabè, avec la tenue d'élections présidentielles. La même année, le pays s'engage dans un plan d'ajustement structurel sous les recommandations de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. C'est le point de rupture avec la politique de nationalisation des secteurs sociaux et de la consommation soutenue par le régime de Thomas Sankara, qui avait fait le pari du développement du pays par une intervention forte de l'État dans les secteurs socioéconomiques de base. Suivent les compressions dans les effectifs de la fonction publique, dont l'effet est amplifié par la dévaluation du Franc CFA en 1994.

Sur ce fond de mécontentement social, en décembre 1998, Norbert Zongo, journaliste d'investigation du journal *L'Indépendant*, est retrouvé assassiné dans sa voiture incendiée, avec ses compagnons. Pour la première fois depuis les années 1980, une vaste contestation populaire engage toutes les couches sociales et toutes les générations qui exigent des éclaircissements sur la mort de celui qui avait mis à nu les pratiques criminelles de personnalités proches de la présidence.

Malgré ces vagues de manifestations et la récente crise ivoirienne de 2002, qui conduit au retour de milliers de ressortissants burkinabè, les élections présidentielles du 13 décembre 2005 ont reconduit Blaise Compaore à la présidence pour un mandat de cinq ans.

## Histoire du système éducatif

Avec la pénétration islamique du début du XIX<sup>e</sup> siècle, des écoles franco-arabes (ou *medersa*) sont ouvertes et accueillent les enfants des familles musulmanes (environ 60% de la population). Durant la période coloniale, ces établissements sont réprimés et ce n'est qu'à la fin des années 1950 que s'ouvrent les premières écoles franco-arabes modernes. À partir du début des années 1980, elles connaissent un nouveau succès et en 1993, elles représentaient 48,8% du réseau privé accueillant les enfants de moins de 12 ans, passant à 54,42% en 2003<sup>2</sup>.

Les premières écoles de type occidental sont arrivées dès 1898 avec la pénétration française. Suivirent des ouvertures d'établis-

2/. Lamine Sanogo, *Les relations entre l'arabe et le français dans le système éducatif au Burkina Faso*, in *Sudlangues*, N°5, décembre 2005.

3/. Sarah Tanou,  
*Burkina Faso : un  
plan décennal  
comme thérapie*, in  
*ANB-BIA, Supplément  
N°408 du 13/03/2001,  
2001.*

sements par des missionnaires. En 1949, le pays comptait 79 écoles mixtes sur le territoire, réparties essentiellement entre Ouagadougou et Bobo-Dioulasso<sup>3</sup>.

À l'indépendance, le système éducatif comporte déjà les lignes structurelles actuelles :

- L'enseignement pré-scolaire (maternel) qui se généralisera surtout à partir des années 1980 ;
- L'enseignement du premier degré primaire comportant trois cycles de deux ans chacun (CP1 et CP2, CE1 et CE2, CM1 et CM2) avec un examen à la fin du troisième cycle pour l'obtention du Certificat d'études primaires (CEP) et un concours d'entrée en sixième (qui donne accès à une bourse d'étude de l'État) ;
- L'enseignement secondaire général comportant deux cycles (avec l'examen d'obtention du Brevet d'études du premier cycle/BEPC au bout de la troisième année et celui du Baccalauréat en fin de septième année d'études secondaires) ;
- L'enseignement secondaire technique donnant accès au Certificat d'aptitude professionnelle/CAP ;
- L'enseignement normal ;
- L'enseignement supérieur, qui sera disponible dans le pays à partir de 1974.

Déjà en 1961, avec les autres États d'Afrique sortant de la colonisation et signataires de la Charte d'Addis-Abeba, le pays avait pris la résolution d'atteindre l'enseignement primaire universel en 1980. En 1963, le taux brut de scolarisation dans le primaire était d'environ 4%, avec un taux d'accroissement des effectifs allant de 2 à 8% jusqu'au début des années 1980.

Depuis lors, on dénombre cinq projets de réforme de l'éducation au Burkina, que cela porte sur le contenu même des programmes scolaires, ou sur la structure de l'enseignement. Dès 1972, on parle de réformer l'enseignement et en 1974, le lien entre éducation et développement rural est fait. Cela donne lieu à l'élaboration d'un *Dossier initial de la réforme du système éducatif* en 1975-1976. Les trois objectifs visés sont<sup>4</sup> :

- 1. La démocratisation du savoir et l'éducation de masse ;
- 2. La liaison entre éducation et production ;
- 3. La revalorisation du patrimoine culturel avec un enseignement des langues nationales.

Cette réforme sera expérimentée à la rentrée scolaire 1979 et le gouvernement y consacrera 746 millions de FCFA de 1976 à

4/. B. Didier Kam et  
Ouri Sanou,  
*Refondation et  
Processus de  
développement  
curriculaires au  
Burkina Faso*, in  
*Prospects: quarterly  
review of  
comparative  
education*, XXXIII, 1,  
UNESCO, 2003,  
p.30.

1983, avec un appui de l'UNESCO et du PNUD. Mais en 1984, le CNR de Thomas Sankara y met fin, car une « ruralisation » de l'éducation est dénoncée par les populations. Cependant, le terme mis à cette réforme avant son échéance ne permet aucune évaluation de son impact. S'en suit la proposition de réforme de 1986 pour une « école révolutionnaire ». Trois cycles devaient y prévaloir : le préscolaire, le cycle des métiers et celui de la recherche et des inventions<sup>5</sup>. Mais cette réforme pour une « école au service du peuple » sera rejetée. En effet, sur le plan financier, le pays ne pouvait apporter les 78 milliards de FCFA nécessaires aux investissements en construction, équipements, production, recyclage et formation. Sur le plan politique, les trois années de régime révolutionnaire ont révélé le creusement progressif entre les préoccupations des populations rurales (l'association des dirigeants communautaires au dialogue politique fut mise en échec) et celles des fonctionnaires urbains, entachant fortement la popularité de la proposition de réforme.

Actuellement, l'éducation se trouve dans la phase initiée par les États généraux de l'éducation et de la formation tenus en septembre 1994 et ayant abouti sur l'adoption de la Loi d'orientation de l'éducation du 9 mai 1996. Le Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB) – 2000-2009 – qui en découle fixe comme objectifs à l'horizon 2010 un taux brut de scolarisation de 70% (43% en 2000) et un taux d'alphabétisation de 40% (29% en 2000)<sup>6</sup>. Vingt provinces, dont le taux brut de scolarisation était inférieur à la moyenne nationale, ont été déclarées prioritaires. Par ailleurs, un effort particulier doit être consacré à la scolarisation des filles. Concernant le corps enseignant, 20.000 nouveaux postes et 20.000 logements de professeurs doivent être créés. Un autre principe porté par ce plan est la décentralisation de la gestion administrative et financière des établissements scolaires, avec ce que cela pourra impliquer comme disparités de qualité selon les capacités d'absorption locales.

5/. B. Didier Kam et Ouri Sanou, *op. cit.*, p. 31.

6/. DEP, MEBA, *Synthèse de l'annuaire statistique 2003-2004*, 2004, p.36.

## Taux brut de scolarisation au Burkina Faso

Année	88-89	90-91	92-93	95-96	96-97	97-98	98-99	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04
Primaire	26,8%	29,4%	31,7%	37,5%	38,8%	39,9%	42,2%	43%	44,4%	45,1%	47,5%	52,2%
Secondaire	5,1%	5,55%	6,25%	7,7%	7,95%	8,35%	10,3%	11,1%	11,4%	12,2%	13%	-
Supérieur	-	-	-	-	-	-	0,8%	-	1,1%	1,3%	1,5%	-

Source : *Annuaire statistiques MEBA et MESSRS, 2003-2004* (de 1998 à 2004) et *RESEN Burkina 2001*, Banque Mondiale (de 1988 à 1998).

7/. Banque Mondiale, *Burkina Faso : Le budget, élément crucial de l'exécution du CSLP*, Revue des dépenses publiques, Rapport N°29154-BUR, juin 2004, p.17.

8/. Banque Mondiale, *op. cit.*, p.14.

En termes d'efforts budgétaires, la part du budget national pour l'éducation reste en deçà des 26% nécessaires selon l'objectif de scolarisation primaire universelle à l'horizon 2015 : 15,1% en 2002. Le primaire récolte la majorité du budget pour l'éducation avec 65%, suivent le secondaire (20%) et le supérieur (15%)<sup>7</sup>.

On notera également que la progression de la part du budget alloué aux dépenses d'éducation reste faible par rapport à des secteurs non-prioritaires. Ainsi, entre 1998 et 2002, les dépenses allouées par l'Assemblée à l'éducation de base ont baissé de 5,3%, celles pour l'enseignement secondaire et supérieur de 1,4%, alors que dans le même temps les dépenses communes interministérielles progressaient de 15,2%<sup>8</sup>.

## Budget de l'éducation au Burkina Faso

Année	1995	1997	1999	2001	2002
Part éducation de base	5,9%	7,4%	8%	7,9%	9,3%
Part éducation secondaire et supérieure	4,3%	4,4%	6,1%	6,8%	5,7%
Part total éducation dans le budget	10,3%	11,8%	14,1%	14,7%	15,1%
Dépenses réelles primaire et secondaire (en millions d'Euros <sup>9</sup> )	56,7	71,8	98,9	108,9	133

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie (2002)

9/. Taux de conversion 1 euro = 655,59 FCFA.



# Analyse contextuelle

---

La population burkinabè est essentiellement rurale (à plus de 80%) et on estimait en 2003 que 46,4% de la population vivait avec moins de 82 672 FCFA par an (seuil de pauvreté fixé à partir des besoins nutritionnels quotidiens). L'incidence de cette pauvreté est par ailleurs plus importante en milieu rural, même si elle progresse fortement dans les centres urbains. Il existe dès lors des différences importantes d'accès à l'éducation entre villes et campagnes.

L'accès des jeunes filles à l'école primaire accuse une différence (plus de 10% en 2003-2004) par rapport aux garçons et les efforts investis dans la scolarisation des filles n'ont pas modifié leur rôle social et leur contribution plus élevée que celles des garçons dans la survie et l'organisation des ménages.

En termes quantitatifs, la scolarisation primaire progresse (de 26,8% en 1988-1989, le taux brut de scolarisation primaire est passé à 52,2% en 2003-2004). Cependant, le manque d'infrastructures d'accueil, la pénurie de matériel pédagogique ainsi que les conditions précaires des enseignants (pour la formation, le logement et le paiement) ne permettent pas de préfigurer la même progression sur le plan qualitatif.

Dans ce sens, le manque de formation des instituteurs (le temps de formation est passé de 2 ans à 1 an, voire 7 mois dans certains cas) et les bas salaires dont ils font l'objet par rapport à d'autres fonctionnaires publics (avec des inégalités supplémentaires selon les localités urbaines ou rurales) portent préjudice au degré de motivation des enseignants.

## Taux de scolarisation et de réussite

Avec un taux de croissance démographique annuel de plus de 2,6% par an<sup>10</sup>, la population jeune en demande de scolarisation est croissante. Les efforts de scolarisation se concentrent pour l'instant sur le primaire. De 380 établissements en 1998-1999, on est passé en 2002-2003 à 537 (dont 274 du réseau public, soit 62,7%) pour l'enseignement secondaire, alors que l'enseignement primaire disposait la même année de 6 266 écoles (dont 5 430 du réseau public, soit 86,7%)<sup>11</sup>.

10/. PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2005, p.247.

11/. DEP, MEBA, *Synthèse de l'Annuaire Statistique 2003-2004*, 2004, p.13.

Taux brut de scolarisation par régions et genres						
	Primaire (2003-2004)			Secondaire (2002-2003)		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Boucle du Mouhoun	51,68%	41,92%	46,98%	10,09%	5,76%	8,05%
Cascades	61,58%	47,67%	54,80%	20,73%	10,99%	15,78%
Centre	94,34%	90,80%	92,55%	41,35%	36,89%	39,01%
Centre-Est	54,13%	44,20%	49,36%	11,42%	6,55%	8,97%
Centre-Nord	49,51%	32,44%	41,07%	9,62%	4,54%	7%
Centre-Ouest	61,69%	41,36%	55,76%	16,72%	8,32%	12,4%
Centre-Sud	54,29%	47,55%	51,04%	11,27%	6,69%	8,99%
Est	35,01%	27,27%	31,25%	8,02%	4,17%	6,07%
Hauts-Bassins	67,58%	55,62%	61,78%	23,16%	15,35%	19,27%
Nord	69,57%	42,39%	55,92%	13,02%	6,33%	9,56%
Plateau Central	54,10%	41,17%	47,79%	10,54%	6%	8,22%
Sahel	32,34%	26%	29,28%	4,28%	1,78%	3,01%
Sud-Ouest	56,72%	43,84%	50,63%	12,94%	6,18%	9,79%
<b>Total</b>	<b>57,85%</b>	<b>46,27%</b>	<b>52,20%</b>	<b>15,7%</b>	<b>10,38%</b>	<b>13,02%</b>

Source : Annuaire statistiques MEBA et MESSRS, 2003-2004

Parmi les 45 provinces du pays, 20 provinces prioritaires ont été désignées, pour lesquelles le taux brut de scolarisation devait être augmenté afin d'atteindre la moyenne nationale de 2000 (44,4%). Ce sont les régions du nord (Sahel), du plateau central, de l'est et de la boucle du Mouhoun (nord-ouest). Mais les progrès quantitatifs sont lents et le taux de scolarisation reste très faible : le taux brut de scolarisation est passé de 44,35% en 2001 (37,55% pour les filles) à 52,2% en 2004 (46,27% pour les filles), pour un taux net de scolarisation légèrement inférieur à 40%.

12/. Le concept d'écoles satellites émane de l'UNICEF et est à l'expérimentation dans plusieurs structures du territoire.

13/. Ou « double vacation », ce système a été introduit au début des années 1990 sous recommandation de la Banque Mondiale.

Les écarts de scolarisation entre le primaire et le secondaire posent la question du passage entre les deux niveaux de scolarisation. On notera quelques points importants dans la politique de scolarisation primaire :

→ L'ouverture d'écoles satellites<sup>12</sup> a permis d'ouvrir plus de 402 écoles supplémentaires ;

→ La mise en place de systèmes de « double flux »<sup>13</sup> (où un groupe d'élèves vient à l'école le matin et l'autre l'après-midi) et de classes multigrades (où l'on retrouve des élèves d'années différentes).

→ L'interdiction de faire redoubler des élèves durant un même cycle, quels que soient leurs résultats (un enfant passera donc toujours du CP1 au CP2, du CE1 au CE2 et du CM1 au CM2), qui a permis d'atteindre un taux de promotion supérieur à 80%.

Dans le cadre du PDDEB, une attention particulière est accordée aux filles et des systèmes d'aides aux parents ont été mis en place (paiement de 1 500 FCFA de cotisations des associations de parents d'élèves dans les 20 provinces prioritaires par exemple). Mais au sortir du primaire, la proportion d'élèves ayant obtenu le CEP et pouvant effectivement s'inscrire au secondaire reste très faible : 41,9% en 2003<sup>14</sup>. Avec 120 000 admis et seulement 18.000 places pour l'entrée en sixième dans le réseau public secondaire (concours donnant accès à une bourse d'étude), la proportion d'élèves ayant accès à une aide pour la scolarité est très faible (15%). En 2005, sur les 83 000 admis au CEP, seulement 22 000 ont eu une place dans les écoles publiques, laissant 73% des élèves avec le choix de redoubler la dernière année du primaire (CM2), de s'inscrire dans le privé s'ils en ont les moyens, ou de ne plus être scolarisés<sup>15</sup>. Les bourses d'études pour l'ensemble du cycle secondaire ont été supprimées depuis le début des années 1990, dans le cadre des réductions de dépenses de l'ajustement structurel. Au supérieur, le nombre de bourses octroyées a également diminué. L'offre éducative est donc encore loin d'être suffisante.

En principe, l'école est obligatoire et gratuite pour tous au primaire. Dans les faits, il existe une cotisation des parents d'élèves allant selon les établissements de 1 000 FCFA à 5 000 FCFA par an et par enfants. Au secondaire, la différence du coût de la scolarité est encore plus marquée : de 7 500 à 50 000 FCFA (selon l'obtention de la bourse d'entrée en sixième) dans le secteur public et de 65 000 à 500 000 FCFA par élève et par an dans le privé. L'accès à l'enseignement se réduit fortement pour les plus pauvres au fur et à mesure de la progression dans les cycles.

En 1998, les enfants des pauvres (moins de 52 440 FCFA par an et par personne, soit 80 euros) avaient un taux d'admission au primaire de 12,6%, pour un taux de 48,7% des enfants non pauvres<sup>16</sup>. Les écarts en termes de chance de scolarisation sont deux fois plus importants en milieu rural que dans les centres urbains au primaire, et jusqu'à six fois pour le secondaire.

14/. Analyse de l'annuaire Statistique 2002-2003 de la DEP, Burkina Faso, MESSRS, 2006.

15/. Appel de Social Alert Burkina aux autorités, janvier 2006.

16/. *Éducation et pauvreté au Burkina Faso*, INSD, novembre 2002, p.23

### Taux net de scolarisation primaire et secondaire par indices de richesse et localité de résidence

Indices de richesse	Primaire					Secondaire				
	Rural	Urbain	Global G+F	Global G	Global F	Rural	Urbain	Global G+F	Global G	Global F
Quintile I (20% les plus pauvres)	21%	60%	23%	29%	16%	4%	13%	5%	6%	3%
Quintile II	27%	65%	30%	34%	26%	4%	15%	5%	6%	5%
Quintile III	28%	69%	34%	39%	28%	6%	30%	10%	11%	9%
Quintile IV	28%	79%	37%	39%	35%	5%	34%	12%	14%	10%
Quintile V (20% les plus riches)	32%	84%	53%	57%	48%	8%	50%	27%	33%	23%

Source : Institut National de la Statistiques et de la Démographie, 2002

17/. *Burkina Faso: la pauvreté en 2003*, enquête sur les conditions de vie des ménages de avril-mai 2003, INSD, novembre 2003, p.48.

Parmi les raisons qui empêchent la scolarisation des enfants, toutes localisations et tous quintiles confondus, le fait que les parents ne ressentent pas la nécessité de le faire vient en premier lieu (dans environ 80% des cas), suivi par le coût trop élevé de la scolarité pour environ 13% des ménages<sup>17</sup>. Toutefois, la sensibilisation et le relais d'information pris en charge par diverses associations communautaires ont permis une nette amélioration dans l'effort de scolarisation. Derrière la « non-utilité » de l'école se trouve bien souvent la nécessité de survie quotidienne. Les problèmes économiques restent la principale source de non scolarisation ou de scolarisation préférentielle des garçons (les filles participent souvent plus aux activités de survie). Le prix de la scolarité mis en rapport avec le rôle joué par les enfants dans la survie du ménage (participation au petit commerce, tenue du foyer, etc.) explique le coût d'opportunité ressenti par les ménages les plus pauvres dans les dépenses de scolarisation. Les premières touchées par la déscolarisation liée à la pauvreté sont les filles, au primaire comme au secondaire.

Le taux d'achèvement est dramatiquement faible : 31,34% (27,32% pour les filles) pour le primaire en 2004. Le taux de redoublement pour le dernier cycle CM est plus élevé que celui des cycles antérieurs (25%, contre 9 à 14% respectivement pour les cycles CP et CE). Cela s'explique en partie par les redoublements d'élèves qui n'ont pas obtenu de place en secondaire. Les

abandons quant à eux se situent autour de 6%, quelle que soit l'année d'étude concernée.

Taux de redoublement et d'abandon au primaire						
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2
<b>1996-97</b>						
Taux de redoublement	11,64%	11,17%	15,92%	12,32%	15,55%	40,77%
Taux d'abandon	2,88%	6,12%	9,19%	12,47%	7,94%	-
<b>2000-01</b>						
Taux de redoublement	12,21%	12,82%	17,40%	16,02%	18,63%	41,63%
Taux d'abandon	6,43%	5,74%	8,78%	8,92%	9,18%	-
<b>2003-04</b>						
Taux de redoublement	7,59%	10,69%	13,47%	14,65%	15,70%	33,14%
Taux d'abandon	6,93%	3,80%	7,04%	5,80%	7,04%	-

Source : Annales statistiques MEBA, 2003-2004

Pour l'année 2002-2003, partant d'un taux de transition entre primaire et secondaire de 42%, la proportion d'élèves qui passent du premier au second cycle secondaire baisse à 31%<sup>18</sup>. Au secondaire, le taux de redoublement est plus élevé que dans le primaire, aussi bien pour les filles que pour les garçons : 26% en moyenne. Par ailleurs, le premier cycle semble le plus difficile à franchir (85% des redoublants sont en effet au premier cycle) et seulement 12% des élèves le terminent sans redoubler. On notera également que dans les raisons avancées à la non scolarisation en milieu urbain, le renvoi (essentiellement pour non paiement de la scolarité) offre une explication qui n'est pas négligeable : 26% des cas, contre 6% des cas en milieu rural. Au primaire comme au secondaire, les enfants pouvant bénéficier d'un suivi à domicile sont peu nombreux.

L'analyse du supérieur révèle un taux brut de scolarisation très bas par rapport aux autres niveaux : 2,22% en 2004-2005 (3,51% pour les garçons et 1,22% pour les filles). Le taux de redoublement est de 19,40%<sup>19</sup>. Le nombre de boursiers a diminué fortement ces dernières années (jusqu'à 16% en moins pour 2002), alimentant les contestations estudiantines qui portent sur le manque d'infrastructures (amphithéâtres, logements), le sureffectif dans les différentes facultés (en 2001-2002, l'université comptait 21 000 étudiants pour 466 professeurs et seulement 1 200 places

18/. Analyse de l'annuaire Statistique 2002-2003 de la DEP, Burkina Faso, MESSRS, 2006.

19/. Collecte statistique de la coopération belge 2004-2005, MESSRS, 2006.

assises !) et le renchérissement des frais d'inscription (de 7 500 à 15 000 FCFA – le gouvernement avait prévu de les relever jusqu'à 50 000 FCFA, mais les grèves soutenues des étudiants ont permis de limiter cette augmentation).

## Condition des enseignants et qualité de l'enseignement

Le salaire des enseignants est graduel selon les cycles : à partir de 40 000 FCFA (61,5 euros) par mois au primaire, 50 000 à 80 000 FCFA (77 à 123 euros) au secondaire et jusque 500 000 FCFA (770 euros) au supérieur. À cela s'ajoutent des indemnités de logement et de déplacement pour les enseignants affectés en ville.

Ces salaires sont le plus souvent insuffisants. En effet, le prix moyen d'une location en ville est de 30 000 FCFA par mois et l'enseignant qui a trouvé un emploi a souvent à sa charge des membres de la famille. Ainsi, il est courant que des professeurs du réseau public prennent des heures de cours supplémentaires dans le privé, rallongeant leur semaine de 18 heures jusqu'à 58 heures pour certains. Il arrive que des paiements en nature interviennent, surtout dans le milieu rural où les parents n'ont pas toujours de quoi payer leurs cotisations. La majorité des dépenses en éducation est allouée aux salaires et les 15% du budget de l'État consacrés en 2002 à l'éducation restent très en deçà des 26% préconisés.

Le taux de démissions est élevé, les candidats à l'enseignement se présentent souvent « en attendant de trouver mieux ». L'encaissement des salaires se fait à la capitale, affectant ainsi le nombre de jours d'enseignement effectifs. Pour le primaire, le PDDEB prévoit la création de 20 000 postes d'enseignants d'ici 2010. Dans ce cadre, le nombre d'instituteurs a progressé de 26,54% en quatre ans, au détriment de la qualité de formation proposée. La durée de formation à l'École nationale des enseignements primaires (ENEP) est passée de deux ans à un an, malgré l'opposition des syndicats d'enseignants et travailleurs de l'éducation de base (SYNATEB).

Au secondaire, en 2003, on estimait à 1 300 le nombre d'enseignants qualifiés manquant pour que l'offre éducative se fasse dans des conditions optimales<sup>20</sup>.

Par ailleurs, l'enseignement technique reste peu développé et est

20/. Pamoussa Compaore, *L'enseignement secondaire en 2002-2003*, Service des statistiques, DEP, MESSRS, octobre 2005, pp. 32-36.

essentiellement axé vers le secteur tertiaire (comptabilité, informatique, gestion, etc.). Dans le cycle secondaire public, la proportion de professeurs ayant effectivement obtenu une qualification suffisante pour enseigner (titres des écoles professionnelles d'enseignement) n'était que de 60% en 2002-2003.

## Matériels et infrastructures scolaires

En moyenne dans le primaire, il y a un maître pour 52 élèves, mais cette moyenne nationale cache des différences selon les régions (jusqu'à 80 au Centre-Nord). Au secondaire, le ratio élèves/classe fixé à 70 et 60 (respectivement pour le premier et le second cycle) est très souvent dépassé pour les classes de sixième où il est fréquent de trouver 90 élèves. Les établissements privés arrivent à garder un ratio proche des 60, dans le souci de produire des résultats performants et d'attirer les enfants des classes moyennes. Dans le supérieur, les effectifs débordent largement de l'espace disponible des salles et amphithéâtres.

Au primaire, il n'est pas rare que deux élèves se partagent un livre de lecture (qu'ils ne peuvent pas rapporter à la maison), ce qui réduit souvent la durée d'une séance de lecture à 30 minutes par enfant. Il existe des initiatives de partenariat pour l'apport de fournitures scolaires, mais elles restent souvent inabordables : certaines familles ne peuvent par exemple pas payer la location de 500 FCFA par an et par livre dans le cadre d'un projet initié par la Banque mondiale. Une enquête d'évaluation des acquis scolaires menée par le MEBA met en évidence les proportions d'élèves possédant un matériel personnel de lecture (31%) et de calcul (14%), révélant par là le manque crucial de manuels scolaires dans l'enseignement primaire<sup>21</sup>.

La plupart des écoles primaires comprennent une seule classe par année et certaines ne disposent pas de l'ensemble des classes du primaire, ou regroupent plusieurs années en une salle (classes multigrades). En 1999-2000, environ 60% des écoles ne disposaient pas de toutes les classes primaires, ce qui pose le problème de la distance à parcourir pour recevoir l'enseignement. Il arrive aussi que des nattes soient installées sous des arbres à l'extérieur. Pour l'année 2003-2004 par exemple, on estime à 15 266 le nombre de classes qui manquaient pour réunir les conditions d'accueil minimum. Par ailleurs, 50% des éco-

21/. Évaluation des acquis scolaires 2004-20005, DEP, MEBA, 2005, p. 14.

22/. Synthèse de l'Annuaire Statistique 2003-2004, DEP, MEBA, 2004, p. 15.

les n'ont pas suffisamment de tables et de bancs, le milieu rural étant quatre fois plus concerné que les centres urbains, et les écoles publiques six fois plus que les privées<sup>22</sup>.

En ce qui concerne la desserte en eau potable des établissements scolaires, sur les 1 284 pompes installées dans des écoles, 778 étaient fonctionnelles (soit 61%). En milieu extra-urbain, les points d'eau des établissements servent généralement à la consommation de l'ensemble des habitants. En effet, à part pour les 20% les plus riches, pour lesquels l'eau est principalement prélevée du réseau public, les ménages s'approvisionnent généralement aux puits et forages.

### État d'avancement relatif aux Objectifs du millénaire

Au Burkina Faso, l'objectif de scolarisation universelle à l'horizon 2015 semble avoir déjà été révisé. Le PDDEB fixe ainsi à 70% de taux brut de scolarisation primaire et à 40% le taux d'alphabétisation pour 2010. Le taux net de scolarisation primaire n'atteignait que 39,87% en 2004 pour un taux brut de 52,2%. Les disparités entre filles et garçons se réduisent très faiblement : de 13,27% en 2000-2001, on est passé à une différence de 11,58% en 2003-2004. Le taux d'achèvement est également très faible : 31,34% en 2004 pour le cycle primaire.

De plus, l'investissement consacré à la scolarisation quantitative porte en son sein des conséquences qualitatives à moyen terme. C'est ainsi la qualité-même de l'enseignement (liée à la formation des professeurs, à la disponibilité de matériels et d'infrastructures *ad hoc*, etc.) qui est mise en jeu. L'objectif de créer 20 000 postes d'enseignement pour le primaire en dix ans va de pair avec la réduction du temps de formation des instituteurs et le paiement de salaires très faibles. Le recrutement de ces enseignants, et la gestion administrative et financière des écoles devraient être de plus en plus décentralisés selon le PDDEB. Les syndicats d'enseignants et de travailleurs de l'éducation tirent la sonnette d'alarme sur ce point, s'inquiétant des inégalités qui pourraient certainement en découler, en termes de droit et d'accès à une éducation de qualité pour tous.

Notons également que l'interdiction de redoubler à l'intérieur des cycles peut, si elle n'est pas accompagnée des mesures qualitatives adéquates, participer à la détérioration du niveau général à l'issue du primaire. Dans ces conditions, les élèves sortant



du CM2 et ne trouvant pas de place au secondaire – dont les capacités d'accueil restent très faibles – constitueront une population « mal scolarisée », venant s'ajouter à celle des non alphabétisés.

# Analyse systémique

Au Burkina Faso, l'enfant prend une part active dans l'organisation socioéconomique, travaillant souvent pour le commerce ou l'activité productive familiale. En outre, l'éducation reposant sur les valeurs de respect, d'obéissance et de serviabilité, les enfants participent largement aux tâches domestiques. Dès lors, les difficultés d'approvisionnement en ressources (eau, bois domestique, denrées alimentaires, etc.) interfèrent avec l'entrée et le maintien dans l'éducation, l'incidence négative étant plus prononcée pour la scolarisation des filles. Les problèmes d'hygiène et de santé, tels que l'accès limité à une eau de qualité ou les impacts mortifères du paludisme et du Sida pèsent également sur le groupe social déjà fort vulnérable des enfants.

## La dimension genre

Pour l'année 2003-2004, on comptait pour les filles un taux brut de scolarisation primaire de 46,27% et un taux net de 35,07% (contre respectivement 57,85% et 44,44% pour les garçons). Cette différence est plus marquée dans les provinces du Nord et du Centre-Ouest (jusqu'à 27% de différence).

En 2003, l'alphabétisation des hommes (18,5%) était également plus importante que celle des femmes (8,1%)<sup>23</sup>.

Les explications culturelles classiques sont encore apportées à ces différences de scolarisation entre filles et garçons. Les coûts d'opportunité supportés par les familles dont les revenus de survie sont assurés grâce à la participation des enfants (agriculture, élevage, commerce et services du secteur informel, etc.) offrent une première explication. Ensuite, les filles jouant un rôle

23/. PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2005, p. 314.

Source : Annuaire Statistique, DEP, MEBA, 2004

Taux brut de scolarisation primaire par genres			
Année	1992-1993	1997-1998	2002-2003
Garçons	40,6%	48%	53,6%
Filles	27%	33,4%	41%
Total	33,9%	40,9%	47,5%

relativement plus important que les garçons dans la tenue des ménages, les choix de scolarisation prioritaire des familles en sont affectés.

Néanmoins, il convient de nuancer l'importance du facteur socioculturel dans la justification des disparités de genre en éducation. En effet, selon le syndicat des travailleurs en éducation de base, la sensibilisation et la promotion de l'éducation des filles est bien passée, et les freins réels à la parité d'accès relèvent plutôt des difficultés économiques. Entre 2001 et 2004, le taux d'accroissement annuel moyen des effectifs d'élèves était de 7% pour les filles contre 5,6% pour les garçons<sup>24</sup>.

Si le soutien financier à la scolarisation des filles donne un rendement satisfaisant, la question des coûts d'opportunité se pose à nouveau lorsque ces mesures cessent d'intervenir et que la famille doit supporter seule les dépenses de scolarisation (le passage au secondaire est souvent fatal pour les enfants de familles pauvres). En outre, la scolarisation crée souvent une rupture avec les modes de vie traditionnels. Il arrive dès lors que l'école soit considérée comme facteur de « risque d'égarément » des enfants, et plus particulièrement des filles qui refusent alors plus couramment certaines pratiques traditionnelles (le mariage forcé entre autres).

Une autre réalité de la condition des filles est le harcèlement sexuel à l'école. Si le phénomène se retrouve surtout au supérieur (où il participe d'un trafic de notes), on peut avoir des inquiétudes quant à la formation et à l'affectation massive de très jeunes instituteurs dans des localités où ils se retrouvent isolés et livrés à eux-mêmes. Le principal problème soulevé par les associations de promotion des filles est l'impunité de ces actes de violence sexuelle, que ce soit en milieu scolaire ou dans d'autres secteurs d'activité.

24/. DEP, MEBA, *Synthèse de l'Annuaire Statistique 2003-2004, 2004*, pp. 9-12.

## L'accès aux soins de santé

La norme brute d'accès à l'eau compte un point d'eau pour trois cents habitants. En 2004, ce calcul donnait un taux de couverture national de 92%. Cependant, cette proportion ne tient pas compte de l'état des installations. Ainsi, on estime entre 30 et 40% la proportion des installations qui ne sont pas fonctionnelles, qui sont abandonnées ou inaccessibles. Près de la moitié de la population n'a donc pas accès à l'eau potable. La norme affi-

née voudrait que l'on évalue la proportion de la population ayant le minimum de 20 litres par jour et par habitant. Ce calcul n'existe pas encore à l'échelle du pays et la moyenne d'accès est de 40 litres par jour et par ménage, soit 5 litres par jour et par personne si l'on considère la taille moyenne des ménages de 8 personnes. De plus, l'inégalité de répartition territoriale de ces accès est renforcée par le manque de coordination des projets hydrauliques initiés avec les partenaires techniques et financiers. Outre les maladies hydriques qu'elle entraîne, cette indisponibilité de ressources en eau de qualité a un impact négatif direct sur la scolarité des enfants (et plus particulièrement des filles) qui ont souvent en charge les corvées d'approvisionnement des ménages.

Les conditions sanitaires générales participent également d'un contexte social défavorable à l'éducation. Ainsi, l'offre sanitaire au Burkina Faso a enregistré une régression en douze ans, passant de 13% de la population ayant accès à des installations sanitaires de qualité en 1990 à 12% en 2002<sup>25</sup>.

25/. PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2005, p. 255.

S'il existe un système de caisses de sécurité sociale, la branche maladie n'y est pas fonctionnelle. Les cotisations prélevées sur le travail servent essentiellement à la gestion et au paiement des pensions, les excédents dégagés servant pour des investissements immobiliers. Les systèmes de mutuelles ont été testés dans plusieurs projets communautaires, sans jamais donner entière satisfaction. Avec une cotisation d'environ 300 FCFA par mois et par personne, l'affiliation reste chère pour une large part de la population, sachant que la moyenne nationale est de 371 FCFA par jour et par personne.

En moyenne, la disponibilité de personnel de santé qualifié est de 50% pour l'ensemble de la population. Il existe cependant des disparités énormes entre zones rurales (2%) et zones urbaines (jusque 226%). Le taux d'accessibilité géographique est de 54,2% en moyenne (91% pour les districts urbains de Bobo-Dioulasso et Ouagadougou), et avec un ratio de 4 médecins pour 100 000 habitants, la couverture des besoins médicaux reste très faible.

Un autre élément négatif au tableau sanitaire est l'épidémie de VIH-Sida. La Côte-d'Ivoire et le Burkina Faso sont les pays d'Afrique de l'Ouest les plus touchés. Selon les chiffres officiels, la prévalence serait passée de 6,17% en 2002 à 1,8% en 2005. ONUSIDA estime quant à elle la prévalence chez les adultes (15 à 49 ans) à 4,2% pour 2005. Cette différence de chiffres s'explique

## Indicateurs de santé au Burkina Faso

Dépenses publiques en santé (en pourcent du PIB) →	2
Probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à 40 ans (en pourcent de la cohorte) →	38,9
Population privée d'accès à un point d'eau aménagé (en pourcent) →	49
Accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (en pourcent) →	31
Nombre de médecins pour 100 000 habitants →	4
Population disposant d'installations sanitaires de qualité (en pourcent) →	12
Personnes souffrant de malnutrition (en pourcent) →	19
Espérance de vie à la naissance (en années) →	47,4
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes) →	207
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) →	1 000
Taux de prévalence du VIH (pourcentage des 15-24 ans) →	4,2

Source : Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 2005

partiellement par les modalités de collecte des données (ONUSIDA recueille ses données à partir de sites sentinelles où l'on dépiste les femmes enceintes venant en consultation prénatales). Si la séro-prévalence baisse alors que le nombre de nouveaux cas enregistrés progresse (5 millions en 2005 selon ONUSIDA), l'évolution des chiffres s'expliquerait par les décès. L'accès aux ARV reste marginal : en 2005, sur 40 000 patients en besoin de traitement, 5 000 y avaient accès. De plus le coût par personne demeure élevé : 8 000 FCFA. Signataire de l'Accord de Bangui révisé qui traite des Brevets d'invention, le Burkina Faso s'est ainsi engagé à une production locale sous brevets, excluant l'importation de génériques plus abordables pour la population nécessitant un traitement.

Dans le système éducatif, l'impact du Sida est non négligeable. La maladie a causé des cas de décès prématurés de professeurs, et l'on estime à environ 260 000 le nombre d'orphelins de la maladie. Les familles qui recueillent ces enfants n'ont pas toujours les moyens de les scolariser, ce qui compromet fortement leur intégration socioprofessionnelle.

Dans ce contexte, l'existence de cas de prostitution des élèves et étudiantes est inquiétante. Le phénomène est davantage lié aux besoins de subsistance généraux, qu'à l'existence d'un système de promotion scolaire en échange de rapports sexuels (sauf pour le supérieur). Dans le groupe d'âge allant de 15 à 24 ans, les fil-

26/. Pratique par laquelle le frère du défunt épouse la veuve sans enfant de ce dernier.

27/. Pratique par laquelle l'homme veuf se remarie avec la sœur cadette de son épouse défunte, en particulier si cette dernière avait des enfants en bas âge.

les sont jusqu'à cinq à huit fois plus touchées que les garçons. La plus grande vulnérabilité biologique et sociale des filles (pratique du lévirat<sup>26</sup> ou du sororat<sup>27</sup>), couplée à des pratiques sexuelles contre avantages (en nature ou en argent) expliquent les taux plus élevés dans ce groupe de la population.

## La condition des enfants

Dans un pays où 48% de la population a moins de 15 ans, le travail des mineurs d'âge relève du quotidien socioéconomique. L'OIT estime à 51% la proportion des enfants âgés de 10 à 14 ans qui travaillent, alors que le code du travail fixe à 14 ans l'âge légal de mise au travail. On retrouve les enfants travailleurs dans différents secteurs économiques : informel, agropastoral, mines et carrières, travail domestique.

Si la conception du « travail acceptable » pour des enfants varie selon les visions culturelles en présence, il a été convenu que les « pires formes » devaient être abolies, car relevant de l'esclavage plus que d'un processus de socialisation par le travail ou d'une organisation socioéconomique propre aux pays en développement. L'enfant est mis au travail dans l'activité économique familiale ou envoyé ailleurs pour apporter une participation financière au ménage, le phénomène participant à des stratégies de survie. En ce qui concerne le travail domestique dans les grands centres urbains, la région de la Boucle du Mouhoun (Ouest du pays) est la plus grande pourvoyeuse de filles.

Différents partenaires techniques et financiers ont mis en place des projets qui proposent des crédits palliatifs aux parents des enfants (allant de 25 000 à 200 000 FCFA), afin que ces derniers soient insérés dans un processus de formation professionnelle.

La position continentale du Burkina Faso l'expose à un autre problème de taille : le trafic transfrontalier d'enfants travailleurs. En 2005, 117 enfants ont été interceptés, alors qu'ils étaient acheminés vers des plantations (le phénomène connaît une recrudescence au moment des récoltes) ou des mines et carrières. Une coopération a été engagée avec le Mali et la Côte-d'Ivoire à ce sujet et, dans l'objectif de permettre la réinsertion socioéconomique de ces enfants, des centres d'accueil et de formation professionnelles ont également été initiés. Depuis 2001, environ 500 enfants ont bénéficié de ce programme<sup>28</sup>. Toutefois, les formations restant axées prioritairement sur l'apprentissage d'un métier, le défi de leur re-scolarisation reste posé.

28/. OIT, *L'action de l'IPEC en Afrique francophone*, Turin, 2004.

# Conclusion

---

Le système éducatif burkinabè est encore loin de répondre à la demande. Dans la ligne des Objectifs du millénaire et sous les recommandations des différents partenaires à la coopération au développement, les efforts sont concentrés sur le primaire, dans une option de rendement quantitatif à court terme. L'analyse à mi-parcours du PDDEB révèle de sérieux obstacles et remet en question la stratégie mise en œuvre pour atteindre l'éducation pour tous, dans ses composantes financières, humaines, matérielles et politiques.

Premier constat quant à l'engagement financier de l'État : la proportion investie dans l'éducation reste largement insuffisante (15% du budget), au regard de sa qualité de domaine d'action prioritaire (aux côtés de la santé). La décentralisation souhaitée au travers du PDDEB ne laisse augurer aucune augmentation de l'engagement étatique. Du reste, la gestion administrative et financière qui en résulterait risque de créer des inégalités qualitatives dans le système éducatif burkinabè. L'aide financière extérieure demeure quant à elle vitale dans un pays où 39% des recettes de l'État provenaient en 2005 de l'étranger.

L'option exclusivement quantitative prise pour le primaire montre déjà des limites sur la qualité de l'enseignement. Le taux d'achèvement est très faible dès le primaire. La durée réduite de formation des enseignants et leur paiement insuffisant constituent d'autres signaux d'alarme. Par contre, les expériences de l'enseignement bilingue (en français et en langues nationales) ont déjà apporté des résultats encourageants et mériteraient d'être approfondies.

Le manque de manuels scolaires constitue un défi majeur pour l'éducation au Burkina Faso. Avec en moyenne un livre de lecture pour deux ou trois élèves (encore moins pour les livres de calcul) et sans possibilité de travail au domicile, l'appropriation des matières enseignées relève purement de la restitution. Les méthodes d'enseignements ne pourront être améliorées tant que le nombre d'élèves par classe n'offrira pas les conditions minimales du suivi en classe. Les places font cruellement défaut dans certaines localités rurales, où l'on se retrouve facilement à quatre sur un banc initialement prévu pour deux. Les écoles rurales manquent deux fois plus de places assises que les écoles urbaines<sup>29</sup>. À cela s'ajoutent les distances parcourues (les écoles rura-

29/. DEP, MEBA, Synthèse de l'Annuaire Statistique 2003-2004, 2004, p. 16.

les couvrent en moyenne un rayon de 5 km à partir duquel les enfants viennent à pieds) qui impliquent souvent de rester toute la journée à l'école, parfois sans manger à midi.

En conclusion, l'évaluation à mi-parcours du PDDEB permet d'augurer de nombreux problèmes pour le système éducatif burkinabè. Les objectifs quantitatifs pour le primaire, dans le cadre des Objectifs du millénaire, sont hors de portée. Mais l'évolution de la qualité de l'enseignement et de l'accès aux cycles secondaire et supérieur sont d'autres défis de taille pour les autorités du Burkina Faso.